

La CNOPS négocie avec les pharmaciens la distribution de 20 médicaments coûteux

Compte Test - 2014-02-18 09:07:00 - Vu sur pharmacie.ma

La Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS), qui doit définitivement fermer sa pharmacie en décembre 2014, a entamé des discussions avec les pharmaciens d'officines en vue de leur transférer la distribution de vingt médicaments onéreux. A présent, les responsables de la CNOPS sont d'accord sur le principe du transfert réclamé par ces derniers, mais tiennent à en arrêter les modalités pratiques.

De ce fait, la caisse exige que «la distribution des produits se fasse dans les mêmes conditions, notamment en termes de prix et de disponibilité, que dans sa pharmacie». Elle propose d'étendre le système du tiers payant aux pharmaciens, à l'instar de quelque 800 prestataires de soins à travers le Maroc.

Les discussions n'en sont qu'à leur début et les deux parties semblent disposées à trouver un terrain d'entente. «Les alternatives à la fermeture de la pharmacie doivent respecter trois principes : la préservation des droits acquis en matière de prise en charge préalable et totale des médicaments coûteux, la disponibilité du médicament coûteux dans les lieux d'hospitalisation et des soins partout au Maroc et la préservation de la pérennité de l'AMO en privilégiant les solutions qui ne renchérissent pas le poste médicament qui représente aujourd'hui 33% de nos dépenses», soulignent les responsables de la CNOPS.

Il est à noter que la pharmacie de la caisse a déjà externalisé 160 médicaments relatifs au traitement des cancers aux cliniques et aux pharmacies des hôpitaux.

En définitive, pour la CNOPS, il est tout à fait possible d'étendre la prise en charge en mode tiers payant des médicaments coûteux à plus des 160 médicaments prévus actuellement. Pour cela, les responsables de la caisse estiment qu'il faut adopter un texte qui définirait les médicaments coûteux et dresserait les spécialités à usage officinal et celles à usage hospitalier. La caisse juge également utile la mise en place d'un observatoire pour le suivi des prix des médicaments au Maroc et dans les pays retenus par le benchmark du ministère de la santé. L'objectif étant de renforcer la transparence dans le secteur.